

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CROUY-SAINT-PIERRE

N°18-2025**Date de convocation :**
17/03/2025**Date d'affichage :**
03/04/2025**Nombre de conseillers
en exercices : 10****Nombre de conseillers
qui ont délibéré : 07****Nombre de pouvoirs : 3****Pour : 08****Contre : 02****Abstention : 00****Objet : Restauration du
Christ aux liens****Certifié exécutoire
compte tenu de :**
Sa transmission en
Préfecture le :

Et de sa publication le :

Le Maire

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars à 18h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de M. SINOQUET Régis, Maire.

Étaient présents :

M. le Maire, SINOQUET Régis,

M. le 1^{er} adjoint, CLÉRÉ Denis

Mme. La 2^{ème} adjointe, LEGROS Alexandra,

Élus : M. BOULET Bernard, Mme MEULIN Maryline, Mme SINOQUET Valérie et Mme LEROY-LONGUET Marie-Pierre.

Étaient absents excusés : M. LEULIER Jean-Paul (donne pouvoir à Mme LEROY-LONGUET Marie-Pierre), M. LEGRIS Cyril (donne pouvoir à M. SINOQUET Régis) et M. VAN LAECKEN Patrick (donne pouvoir à Mme MEULIN Maryline).

Mme LEROY-LONGUET Marie-Pierre est désignée secrétaire de séance.

RESTAURATION DU CHRIST AUX LIENS

VU le devis n°01.25-80 (version simplifiée) de la restauratrice Christine BAZIREAU (La Chaussée-Tirancourt) d'un montant de 4 177,00€ HT soit 5 012,40€ TTC ;

VU le devis n°2458 de Madame Justine SACLEUX de l'entreprise ARTHEMA d'un montant de 3 978,93€ HT soit 4 774,71€ ainsi que sa note technique ;

Monsieur le Maire informe que le Conseil Départemental de la Somme a entrepris la couverture photographique numérique des œuvres protégées au titre des Monuments historiques conservées dans les communes.

- En août 2024, la commune de Crouy-Saint-Pierre a été visitée pour ce motif. Il a été constaté qu'une des œuvres classée monument historique « Le Christ aux Liens » est dans un état de grande vulnérabilité.
- En octobre 2024, une visite de l'œuvre avec Madame STIMOLO, Conservatrice-Directrice des antiquités et objets d'art, Service des patrimoines, Direction de la culture et des patrimoines du Conseil Départemental de la Somme a été organisée pour identifier les travaux à réaliser sur l'œuvre.
- En novembre 2024, pour donner suite à la visite, la commune a été destinataire d'un document de cadrage pour guider la restauration du Christ aux Liens dans la chapelle du Cimetière de Crouy ainsi qu'une liste non exhaustive de restauratrices.

Monsieur le Maire informe que sur les trois restauratrices sollicitées, deux ont répondu :

- Madame Christine BAZIREAU (La Chaussée-Tirancourt)
- Madame Justine SACLEUX, entreprise ARTHEMA (Nantes)

Après délibération, à 8 voix POUR et 2 voix CONTRE (Madame LEROY-LONGUET et Monsieur LEULIER (pouvoir Madame LEROY-LONGUET)) ;

Le Conseil municipal, à la majorité,

- **DÉCIDE** de choisir le devis de Madame SACLEUX de l'entreprise ARTHEMA à 3 978,93€ HT soit 4 774,71€ TTC ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter les subventions auprès de la DRAC (50% du montant HT) et du Conseil Départemental (20%) pour le projet de restauration du Christ aux Liens (la commune a financé le projet à hauteur de 30% soit un montant de 1 989,46 € TTC, soit un montant de 5 000,00 € HT) et du

Projet : Restauration du Christ aux Liens	
Coût de l'opération HT	3 978,93 € HT
<u>Subventions :</u>	
DRAC (50%)	1 989,46 €
Conseil Départemental (20%)	795,79 €
Total des subventions :	2 785,25 €
<u>Reste à charge à la commune</u>	
Part commune (30%)	1 193,68 €
TVA	795,78 €
Total de l'opération TTC	1 989,46 €

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à interroger la Fondation Patrimoine pour ce projet
- **DIT** que les crédits nécessaires seront prévus au budget.

Fait et délibéré en séance les jours, mois, et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Maire, Régis SINOQUET

